

Bulletin national de situation hydrologique du 15 août 2015

Au mois de juillet 2015, le déficit de précipitations, d'environ 40 % en moyenne sur le pays, présente de fortes disparités géographiques : il dépasse souvent 70 % du nord de l'Aquitaine au Centre et au Nord-Est ainsi que sur la côte provençale et en Corse. En revanche, des Pyrénées au sud de l'Auvergne ainsi que du Jura aux Alpes, les cumuls de précipitations ont été proches de la normale, voire localement excédentaires. De même, la Bretagne et les côtes de la Manche, régulièrement arrosées, ont eu une pluviométrie légèrement excédentaire. La température, moyennée sur le mois et sur le pays, dépasse la normale* de 2 °C ce qui place juillet 2015 au 3ème rang des mois de juillet les plus chauds depuis 1900 derrière 2006 (anomalie de +3.6°C) et 1983 (anomalie de +2.6 °C). Conséquence des faibles précipitations combinées à des températures exceptionnellement chaudes, la sécheresse du sol s'est nettement accentuée au cours du mois de juillet sur un large quart nord-est du pays. À partir de mi-juillet, elle a atteint des niveaux records notamment en Lorraine, Champagne, Auvergne et Limousin. La sécheresse superficielle des sols au 1er août 2015 du Limousin au Nord-Est est une des plus sévères depuis 1959. En ce qui concerne le niveau des nappes d'eaux souterraines au 1er août 2015, il est hétérogène d'une région à l'autre. Une partie importante des réservoirs (62%) affiche un niveau normal à supérieur à la normale. La situation traduit, sur la plus grande partie du territoire, une période estivale de basses eaux déjà bien en place, avec des conditions assez normales pour la saison. Seul le secteur de la Vendée présente des niveaux supérieurs à la normale. Ailleurs, de nombreux secteurs présentent des niveaux normaux comme en vallée du Rhône, dans le sud du bassin parisien ou encore en partie amont du bassin Adour-Garonne. Quelques secteurs présentent des niveaux inférieurs à la normale à l'image de la Lorraine, du nord de l'Alsace, de la Normandie, de l'ouest du bassin Adour-Garonne ou de quelques secteurs est du Languedoc-Roussillon ou de la Côte d'Azur. Au 01 août 2015 64 départements sont concernés par au moins un arrêté préfectoral en vigueur et limitant certains usages de l'eau. 12 cartes illustrent ce document.

Auteurs du document : BRGM, Météo France, Ministère en charge de l'écologie

Obtenir le document : Onema

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : BILAN HYDROLOGIQUE, COURS D'EAU, DEBIT, ECOCITOYENNETE, ECOULEMENT A SURFACE LIBRE, METEOROLOGIE, NAPPE PHREATIQUE, PRECIPITATION CUMULEE, PRECIPITATION MENSUELLE, RESSOURCE EN EAU, SECHERESSE, HYDRAULICITE, INDICE D'HUMIDITE DES SOLS, RECHARGE DE NAPPE, ECOULEMENT SOUTERRAIN

Date : 2015-08-15

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : OIE/BSH150815

Langue : Français

Accéder à la notice source :

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/Bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-15-ao%C3%BBt-2015>

Télécharger les documents : http://www.eaufrance.fr/docs/bsh/2015/08/bsh_2015-08.pdf

Emprise nationale : FXX

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/bulletin-national-de-situation-hydrologique-du-15-aout-20150>

Evaluer cette notice:

